

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 3

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Vaud.** — Dans sa séance du 13 janvier, le Conseil d'Etat a adopté le tableau des écoles de recrues et des cours de répétitions d'infanterie, ainsi que des écoles préparatoires des armes spéciales pour 1866.

Les écoles de recrues commenceront le 19 mars, par celle des chasseurs, et dureront jusqu'en automne, avec une interruption du 28 avril au 26 juin, pendant laquelle auront lieu la plupart des cours de répétition et des écoles préparatoires.

Les cours de répétition des deux bataillons de réserve fédérale, 112 et 113, auront lieu à Yverdon, le premier du 3 au 9 mai, et le second du 12 au 18 mai.

Le bataillon n° 1 de réserve cantonale se réunira à Payerne du 3 au 5 mai, le n° 2 à Moudon, du 7 au 9 mai, les n°s 11 et 12, à Yverdon, du 4 au 6 juin.

Les trois bataillons d'élite n°s 46, 50 et 70 seront réunis en même temps, le premier à Payerne, le deuxième à Moudon, le troisième à Yverdon, du 18 au 23 septembre. Depuis le 23 septembre jusqu'au 28, ils feront, si le temps le permet, des manœuvres d'ensemble sur le plateau du Jorat.

*Ecole préparatoire : Génie, à Moudon, du 27 août au 2 septembre ; — Artillerie de parc, du 13 au 17 mars ; — Train de parc, du 27 au 31 mars, à Lausanne ; — Artillerie de parc et de position, du 21 au 27 mai, à Moudon ; — Dragons, du 18 au 25 mars, à Morges ; — Carabiniers, à la fin de juin, à Yverdon.*

*Ecole de tambours, du 18 juin au 18 août, à Moudon ; de trompettes, du 8 octobre au 22 décembre, à Lausanne.*

— Le Conseil d'Etat a nommé :

Dans sa séance du 20 décembre 1865 : MM. *Delapraz*, Samuel, à Corsier, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant, commis d'exercice ; *Piguet*, John-César, au Chenit, lieutenant du centre n° 2, 26<sup>e</sup> bataillon. Dans celle du 23 dit : M. *Jaquier*, Isaac-Louis, lieutenant porte-drapeau du 50<sup>e</sup> bataillon. Dans celle du 30 : M. *Berney*, Jean-David, à l'Abbaye, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n° 3, 111<sup>e</sup> bataillon. Dans sa séance du 6 janvier 1866 : M. *Coigny*, Louis, à Vevey, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 30. Dans sa séance du 10 dit : MM. *Guibert*, Justin, à Villars-sous-Yens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 76 ; *Hinderer*, Eugène, à Grandson, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 10 ; *Rebut*, Jean-Henri-Benjamin, à Lavigny, lieutenant de chasseurs de gauche du 7<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Jaquier*, Isaac-Louis, à Cossionay, lieutenant de chasseurs de droite du 50<sup>e</sup> bataillon ; *Lin*, Jean-Jacques, à Granges, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant, commis d'exercice. Dans sa séance du 30 dit : MM. *Aunant*, Eugène, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 3 R. C. ; *Pousaz*, Louis, à Ollon, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers n° 8 ; *Cottier*, Jean-Ch.-Auguste, à Aubonne, lieutenant du centre n° 2, 7<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Pitton*, Louis, à Oppens, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant du centre n° 2, 45<sup>e</sup> bataillon ; *Villars*, Paul-Victor-Ferdinand, à Daillens, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant du centre n° 3, 111<sup>e</sup> bataillon.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la *Revue militaire suisse* est convoquée pour le samedi 17 février, à 3 heures après midi, à l'Hôtel des Alpes, à Lausanne.

## ANNONCE.

Il vient de paraître  
CHEZ HUBER ET Cie, A BERNE :

BIOGRAPHIE

DE

# Samuel Gottlieb Gross

Brigadier au service de Naples

PAR

R. de Steiger.

Avec 1 plan. — Prix : fr. 1. 50.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.